**Date d'édition :** 07/03/2023



# Référentiel de Paye



# 201153

Indemnité de service extraordinaire aux inspecteurs généraux de l'inspection générale des finances, de l'inspection générale de l'administration et de l'inspection générale des affaires sociales en service extraordinaire.

#### 1. Identification

Code BJ	201153
Libellé bulletin de Paie	IND SERV EXTRAORDINAIRE
Code PAY	1153
Libellé	Indemnité de service extraordinaire aux inspecteurs généraux de l'inspection générale de l'administration et de l'inspection générale
Référence	201153
Libellé complémentaire	
Entité Ministère Direction	INTER - Interministériel
Chapitre RdP	Indemnitaire
Date d'entrée en vigueur de l'indemnité	30/07/1995
Date d'abrogation de l'indemnité	
Date de début de validité de la fiche	01/09/2017
Date de fin de validité de la fiche	

#### **Documentation Pissarho**

https://pissarho.cisirh.rie.gouv.fr/sites/default/files/documents\_en\_masse/201153\_INTER\_IND\_SERV\_EXTRAORDINAIRE.pdf https://pissarho.cisirh.rie.gouv.fr/sites/default/files/documents\_en\_masse/EL\_22\_mvt\_22.XLSX

Commentaire	

# 2. Références juridiques

Libellé du texte	Article	NOR
Décret n° 95-860 du 27 juillet 1995 instituant les fonctions d'inspecteur général en service extraordinaire à l'inspection générale des finances, à l'inspection générale de l'administration au ministère de l'intérieur et à l'inspection générale des affaires sociales		FPPX9500099D

## 3. Conditions d'attribution

# 3.1 Populations

## 3.1.1 Populations éligibles

Militaire
Titulaire ou magistrat

## 3.2 Conditions d'attribution liée au corps, grade, emploi fonctionnel

**Date d'édition :** 07/03/2023

Néant

#### 3.3 Condition d'attribution liée au poste ou à l'affectation (géo ou adm)

Nommés auprès de l'inspection générale des finances, de l'inspection générale de l'administration et de l'inspection générale des affaires sociales par décret du 1er Ministre sur proposition du ou des ministres ayant autorité sur l'inspection générale concernée

#### 3.4 Condition d'attribution liée aux fonctions, sujétions, activités ou vacations

Néant

#### 3.5 Autres conditions

Avoir au moins 55 ans.

Cette indemnité est versée aux inspecteurs généraux et aux inspecteurs en service extraordinaire.

Les inspecteurs généraux en service extraordinaire sont nommés pour une durée de 5 ans non renouvelable. Exceptionnellement, cette durée peut être prolongée pour une durée 5 ans non renouvelable à condition que l'inspecteur général soit susceptible de liquider ses droits à pension pendant cette période.

#### 3.6 Conditions d'exclusion

Néant

#### 4. Incompatibilités

#### **Commentaire**

Néant

# 5. Modalités de liquidation

## 1 - IND SERVICES EXTRAORD IGF IGA IGAS

#### 5.1 Expression métier

Montant mensuel = montant annuel (fixé en fonction de l'évaluation, par le chef du service de l'inspection concernée, de la participation effective de l'intéressé aux travaux de celle-ci) /12

#### 5.2 Plancher / Plafond

Type de contrôle	Descriptif du contrôle
Contrôle sur Plafond	Le montant de l'indemnité ne peut excéder le niveau maximum de la rémunération globale brute des inspecteurs généraux parvenus à l'indice terminal dans le corps auprès duquel est nommé l'intéressé.

### 5.3 Périodicité de versement

Type de périodicité	Commentaire
Type ac periodicite	Commentant
Mensuelle	

## 5.4 Modalités de revalorisation

Type de revalorisation	Commentaire
Décret	

#### 5.5 Attribution individuelle

Туре	Commentaire
OUI	

#### 6. PAY

## 6.1 Information PAY: NEANT

# 6.2 Description du mouvement

**Date d'édition :** 07/03/2023

Indemnité versée par mouvement 22. Les rappels au-delà de 35 mois sont à codifier par mouvement 20 dans la limite des presciptions en vigueur

Code indemnité	N°ordre	Date d'effet	Code paiement	Code taux	Donnée A	Donnée B	Type paiement
1153	00	JJMMAA	1 ou 2				1
Indemnité de service	A titre indicatif		1 Payer			montant	Elément permanent
extraordinaire aux inspecteurs généraux de			2 Ne pas payer			précalculé en centime d'euros	,

## **6.3 Autres informations**

Elément soumis à l'impôt sur le revenu	Oui
Elément soumis à précompte Service Non Fait	Oui
Elément soumis à précompte Jour de carence	Oui
Elément saisissable	Oui